



Remboursement suite a degat occasionne

Par lisa13

bonjour
la Police est intervenue et a casse la porte de l appartement que je loue
Quelles demarches, pour se faire rembourser les dégâts ?
merci

Par vivi2501

"
qui paie la réparation d'une porte forcée lors d'une perquisition

[url=https://www.gazette-du-palais.fr/actualites-juridiques/6729/]https://www.gazette-du-palais.fr/actualites-juridiques/6729/[url]

"

Par Nihilscio

Bonjour,

Outre la recherche amiable d'une solution comme exposé dans l'article mentionné dans le message précédent, il y a possibilité d'une action contentieuse. Celle-ci doit être dirigée contre l'Agent judiciaire de l'État qui siège au ministère de l'Economie et des finances, 6, rue Louise Weiss, 75703 PARIS CEDEX 13 :
https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/aje/brochure-aje/missions.pdf?v=1647369980